

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/03/2026**

M ROBERT Jean-Paul, Maire	M DUCHANOY Patrick
Mme GRILLET Mireille, 1ère Adjointe	M FAUVET Romain (procuration à M FAYS Xavier)
M FAYS Xavier, 2 ^{ème} adjoint	Mr FLORENTIN Ludovic (Absent)
M THOUVENIN Ludovic, 3ème Adjoint	Mme LEDRAA Elodie (Absent)
Mme BEAUREGARD Renée, 4 ^{ème} adjointe	Mr PETITDANT Jean-Paul
M ADE Pierre	Mme THIERY Carène
M DUVAL Jean-Philippe (Absent)	Mr YVON Didier (Absent)
M DIDIER Stéphane	

Le Conseil Municipal était convoqué à 20 h 30.

Monsieur FAYS Xavier a été nommé « secrétaire de séance ».

APPROBATION DU COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 11/02/2026

Le compte rendu du Conseil Municipal du 11/02/2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame GRILLET Mireille, 1^{ère} Adjointe en charge des finances qui nous explique le Compte Financier Unique.

Avant le Conseil Municipal c'est le Compte Administratif (compte de la commune) et le Compte de Gestion (compte de la trésorerie) que la commune devait voter. Maintenant les deux sont regroupés sous le nom de CFU (Compte Financier Unique).

Le résultat du CFU de la commune pour l'année 2025 est le suivant :

CFU COMMUNE 2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2025	-	559167,11	DEPENSES INVESTISSEMENT 2025		
			DONT RAR 8 170 €	-	308966,24
RECETTES FONCTIONNEMENT 2025	+	624557,95	RECETTES INVESTISSEMENT 2025	+	356179,62
EXCEDENT 2025	+	65390,84	EXCEDENT 2025	+	55383,38
002 - EXEDENT 2024 REPORTE	+	136052	002 - DEFICIT 2024 REPORTE	-	79488,73
EXCEDENT GLOBAL AU 31/12/2025	+	201442,84	DEFICITGLOBAL AU 31/12/2025	-	24105,35

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte financier de la commune.

COMPTE FINANCIER UNIQUE ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire donne la parole à Madame GRILLET Mireille, 1^{ère} Adjointe en charge des finances qui nous nous présente le CFU de l'assainissement.

Pour rappel à compter du 1^{er} janvier 2026, la compétence assainissement est transférée à la Communauté de Commune du Pays du Saintois (CCPS).

Le résultat du CFU de l'assainissement pour l'année 205 est la suivant :

CFU ASSAINISSEMENT 2025

DEPENSES FONCTIONNEMENT 2025	-	52138,08	DEPENSES INVESTISSEMENT 2025	-	124468,36
RECETTES FONCTIONNEMENT 2025	+	91808,62	RECETTES INVESTISSEMENT 2025	+	70970,52
EXCEDENT 2025	+	39670,54	DEFICIT 2025	-	53497,84
002 - EXEDENT 2024 REPORTE	+	308461,97	002 - EXEDENT 2024 REPORTE	+	58463,94
EXCEDENT GLOBAL AU 31/12/2025	+	348132,51	EXCEDENT GLOBAL AU 31/12/2025	+	4966,10

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte financier unique de l'assainissement.

ADHESION CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement)

Monsieur le Maire explique que pour les communes de plus de 600 habitants, la cotisation à cet organisme s'élève à 200 euros pour l'année.

Monsieur le Maire explique que cet organisme consultatif sert lorsque des projets architecturaux sont menés dans la commune, restauration d'une salle polyvalente, restauration d'un bâtiment etc...

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire et après en avoir délibéré, **accepte à l'unanimité**, la cotisation de 200 euros pour l'adhésion au CAUE pour l'année 2026.

VITRAIL DE L'EGLISE

Monsieur le Maire explique qu'un carreau d'un vitrail de l'église est cassé, le reste du vitrail avait été restauré avec du mastic il y a très longtemps. Ce carreau cassé fait courir le risque que tout le vitrail tombe. Monsieur le maire explique qu'il serait urgent de procéder à la réparation.

Monsieur le Maire a contacté l'entreprise Vitraux d'Art de Nancy spécialisée qui a établi un devis pour un montant qui s'élève à 930 Euros HT et 1116 Euros TTC.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire procède au vote de cette délibération :

11 suffrages exprimés : 2 abstentions : Mireille GRILLET et Pierre ADE et 9 pour.

Le devis de réparation du carreau du vitrail pour un montant de 1116 euros TTC est **accepté avec 9 pour et 2 absentions**.

DEVIS ALARME INTRUSION GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire explique que la sirène extérieure de l'alarme intrusion du groupe scolaire Michel Dinet sonne intempestivement à cause de la dégradation des batteries.

La société Alarme Conseil en charge de la maintenance d'un devis pour un montant de 793 euros HT soit 951.60 euros TTC.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire procède au vote de cette délibération :
11 suffrages exprimés : 2 abstentions : Mireille GRILLET et Pierre ADE, 9 pour.

Le devis de la société Alarme Conseil pour un montant de 793 euros HT soit 951.60 euros TTC pour la réparation des batteries des sirènes extérieures est **acceptée avec 9 pour et 2 abstentions**

SUBVENTION RANDONNEURS DU SAINTOIS

Monsieur le Maire propose de reporter à un prochain conseil municipal cette demande de subvention aux randonneurs du saintois étant donné que le budget de la commune n'est pas encore établi.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire accepte de reporter cette délibération ultérieurement.

INFOS DU MAIRE :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- De la gestion et de l'entretien de la forêt dite « Les Hombois ». Il transmet un tableau récapitulatif des dépenses : 6039.87 euros (location d'un broyeur, participation à l'ONF, location d'une pelle sur 2 jours, Gasoil et pose de tuyaux béton) et des recettes 3979.63 euros (vente de grumes et affouages)
-
- Une rencontre avec le président du club de football, Entente Sportive de la Vallée du Madon, a eu lieu le samedi 07 mars 2026 à la suite de la visite de la commission sportive de la ligue de football afin de remettre en état la main-courante ainsi que l'alignement des buts. Les travaux seront effectués par les membres du club de football et les membres du conseil les samedis 21 mars et 04 avril 2026, ceci afin que la ligue autorise à nouveau à pratiquer le football sur notre terrain

La séance est close à 21h52

Le Secrétaire de séance,
Xavier FAYS



Le Maire,
Jean-Paul ROBERT,